

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

2 mai 2019

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

OBJECTIF :	Gestion des affaires courantes de l'APIBQ		
DATE :	2 mai 2019, 18h30-21h30		
LIEU :	Rencontre en personne à :		
	GBM 6200, boulevard Taschereau Brossard J4W 3J8	QUORUM	
		(Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l'absence du président forment quorum)	
		EXÉCUTIF	PRÉSENTS POUR LE QUORUM
		Mohcine El-Garch	Président (2016 à 2020)
		Claude Pérusse	Président sortant (2016 à 2020)
		Philippe Laporte	Vice-président en génie biomédical (2016 à 2020)
		Richard Tremblay	Vice-président en physique médicale (2016 à 2020)
		Joël Girard-Lauzière	Secrétaire (2016 à 2020)
		Manon Rouleau	Trésorière (2016 à 2020)
		Benoît Nantel	Conseiller (webmestre) (2016 à 2020)
		Oualid Albaz	Conseiller (2016 à 2020)
		Francis Bélanger	Comité de terminologie (2016 à 2020)
		Jean-François Dubé	Conseiller (2016 à 2020)
		INVITÉS:	PRÉSENTS
		Martin Cyr	Comité des événements spéciaux (2019 à 2021)
			Comité bonnes pratiques (vacant)
		Sébastien Poitras	Comité gestion des risques (2019 à 2021)
		Gnahoua Zoabli	Comité des affaires académiques (2019 à 2021)
			Comité Promotion et marketing (vacant)
			Comité étudiant (vacant)

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

2 mai 2019

	Ordre du jour proposé	Durée et présentateur du point
1.	Mot de bienvenue	(5 min) Mohcine El Garch
2.	Acceptation de l'ordre du jour	(5 min) Joël Girard-Lauzière
3.	Adoption du procès-verbal du CA # 62 du 27 mars 2019	(5 min) Joël Girard-Lauzière
4.	Approbation du procès-verbal de l'AGA du 25 janvier 2019	(5 min) Joël Girard-Lauzière
5.	Journée de formation scientifique de l'ATGBM 2019 – Post Mortem	(10 min) Joël Girard-Lauzière et Leslie Duong
6.	Congrès annuel 2019 - Suivi	(20 min) Martin Cyr
7.	Cadre de représentation et de remboursement des dépenses	(20 min) Joël Girard-Lauzière
8.	Représentation de l'APIBQ dans un comité du MSSS ou à contenu confidentiel	(20 min) Manon Rouleau
9.	Suivi de la demande de subvention auprès du MSSS	(20 min) Richard Tremblay
10.	Nouveaux membres	(10 min) Benoit Nantel
11.	Suivi des dossiers en cours	(15 min) Joël Girard-Lauzière
12.	Varia - Regroupement des mandats des représentants de l'APIBQ	Tous
13.	Prochaine rencontre : Mercredi 5 juin 2019	
14.		
Rédacteurs	Brigitte Reynaud et Joël Girard-Lauzière	



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
1. Mot de bienvenue	Mohcine El Garch souhaite la bienvenue aux membres. Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d'administration, l'ordre du jour est proposé.	Mohcine El Garch	
2. Acceptation de l'ordre du jour	L'ordre du jour est présenté par J. Girard-Lauzière. Proposé par P. Laporte, secondé par J. Girard-Lauzière, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Les points sont donc présentés dans l'ordre de discussion.	Joël Girard-Lauzière	
3. Adoption du procès-verbal du CA # 62 du 27 mars 2019	J. Girard-Lauzière présente le PV du CA # 62 du 27 mars 2019. R. Tremblay demande que soit supprimé une partie du texte du point 1 relatif au suivi d'une demande présentée dans le cadre d'un mandat et que soit complété le contenu du point 8 qui se rapporte au même sujet. Au point 8, <i>Plateforme de collaboration – Partage de données</i> , J. Girard-Lauzière demande que la phrase « Mathieu Tremblay, responsable du dossier, a informé qu'il avait commencé à tester les différentes plateformes » soit remplacée par la phrase « Mathieu Tremblay, responsable du dossier, a informé qu'il allait commencer à tester les différentes plateformes ». Le procès-verbal du CA # 62 du 27 mars 2019 est adopté à l'unanimité.	Joël Girard-Lauzière	
4. Approbation du	J. Girard-Lauzière présente le PV de l'AGA du 25 janvier 2019.	Joël Girard-	JGL : ajouter

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

2 mai 2019

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
procès-verbal de l'AGA du 25 janvier 2019	Les membres de l'Exécutif n'ayant pas disposé de suffisamment de temps pour le consulter, ce point est reporté à la prochaine rencontre.	Lauzière	un point au prochain ODJ
5. Journée de formation scientifique de l'ATGBM 2019 – Post Mortem	<p>Lors de la dernière réunion du CA, il était prévu que J. Girard-Lauzière et M. El Garch assistent à cette journée de formation. À la suite d'un empêchement de M. El Garch, c'est madame Leslie Duong qui a assisté à cette journée qui portait surtout sur les thèmes de l'impression 3D de prothèses par exemple, le scanner 3D permettant de numériser en 3D.</p> <p>J. Girard-Lauzière a rencontré la présidente de l'ATGBM et lui a transmis les remerciements de l'APIBQ.</p> <p>M. El Garch propose d'élaborer un billet afin de remercier publiquement l'ATGBM, donner les impressions reçues, souligner la représentation faite par l'APIBQ et de le partager avec membres.</p> <p>M. Rouleau recommande également de détailler les grands points qui s'en viennent sur l'impression 3D et qui ont été présentés en conférences.</p> <p>J. Girard-Lauzière s'occupera de rédiger le document et le remettra à B. Nantel pour publication sur le site web.</p>	Joël Girard-Lauzière et Leslie Duong	JGL : préparer le billet.
6. Congrès annuel 2019	M. Cyr présente l'état d'avancement du congrès 2019. La préparation avance bien. La mise à jour du programme a été faite sur le site internet. Les compagnies ont été relancées et les objectifs	Martin Cyr	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>ont été reprecisés pour respecter le «cashflow» requis.</p> <p>La structure de la programmation a été bâtie. La journée du dimanche sera consacrée à des activités familiales d'automne en montagne. En soirée, nous essaierons de rejoindre l'Agence spatiale canadienne sur le thème d'une soirée des étoiles. Des idées ont été lancées pour des sujets de conférences et de potentiels conférenciers. Un bloc a été réservé pour M. Rouleau qui assurera une présentation en physique médicale. L'assemblée générale sera organisée le mardi sur l'heure du dîner. Des plages horaires plus longues seront également aménagées pour les commanditaires. Le comité va travailler d'ici cet été à avancer la programmation.</p> <p>L'AFIB avait été contactée pour organiser une activité commune simultanée au Québec et en France. L'AFIB a malheureusement décliné l'invitation, cependant, elle a prévu deux thématiques sur la collaboration internationale auxquelles l'APIBQ est invitée à participer: « l'AFIB à l'international, pour quoi faire » et « l'ingénierie biomédicale à l'échelle européenne ».</p> <p>Comme l'an passé, il serait possible d'envoyer 2 membres de l'APIBQ du 2 au 4 octobre à Reims.</p> <p>M. Rouleau estime qu'il serait important que les personnes qui iront à ce congrès aient du contenu et de l'expérience personnelle à apporter dans la participation à un atelier et puissent faire ensuite une présentation au Congrès de l'APIBQ. Par exemple, un membre de l'Exécutif mandaté et un membre qui aurait une expérience</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>particulière à l'international à partager.</p> <p>Un appel aux membres sera fait en précisant qu'il sera demandé aux intéressés d'expliquer la plus-value de leur participation selon l'expertise qu'ils possèdent en accord avec les thèmes choisis. M. Cyr ajoute qu'il y a également des opportunités d'organiser des ateliers communs avec l'AFIB au Congrès de l'APIBQ et que cette proposition pourrait être intégrée dans l'appel à tous.</p> <p>M. Cyr revient sur la façon dont les membres pourraient avoir accès à certaines publications étrangères sous forme d'abonnement par exemple. Une demande a été faite en ce sens et nous attendons les réponses.</p> <p>Les inscriptions au Congrès vont bientôt être ouvertes. Déjà, les propositions de renouvellement de membership ont été envoyées.</p> <p>J-F. Dubé demande que soit modifié le message de proposition de renouvellement afin de préciser que les comptes ne seront pas systématiquement désactivés en cas de retard d'inscription. Il n'est pas possible de changer le texte de cette 3^e relance. Dans ce cas, J-F Dubé suggère d'envoyer alors une date butoir avec le rappel final (5 ou 10 jours), de façon à ne pas dissuader les membres retardataires. Cette décision ayant déjà été adoptée auparavant, J. Girard-Lauzière fera le suivi avec B. Nantel pour la faire appliquer.</p> <p>Claude Gagnon a souhaité que tous les membres de l'ATGBM soient invités au Congrès de l'APIBQ et qu'il leur soit transmis le</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>code rabais d'inscription. Un rappel sera fait aux 6 mois, 3 mois et un mois pour les inscriptions.</p> <p>J. Girard-Lauzière demande à M. Rouleau s'il est possible d'avoir le rapport de trésorerie afin de pouvoir présenter les États financiers en octobre. M. Rouleau va s'organiser pour que tout soit prêt au moment souhaité.</p>		
<p>7. Cadre de représentation et de remboursement des dépenses</p>	<p>J. Girard-Lauzière présente le document qui avait été adopté en CA au mois de septembre 2018. Il revient sur les questions qui s'étaient posées à ce moment-là.</p> <p>Il avait été demandé que la liste des représentants de l'APIBQ, avec leur mandat et la durée du mandat soit produite et soit accessible aux membres de l'association. Ceci n'ayant pas été fait à ce jour, J. Girard-Lauzière s'occupera de produire cette liste et la présenter au prochain CA.</p> <p>Une discussion est relancée sur la durée et les renouvellements des mandats. J. Girard-Lauzière et P. Laporte vont s'attacher à retrouver les informations et apporteront l'information au prochain CA.</p> <p>M. El Garch précise par ailleurs qu'en point de suivi, il avait été prévu qu'une autre liste de toutes les représentations faites par l'APIBQ devait être élaborée, avec la spécification que toutes les personnes mandatées pour ces représentations fassent un rapport de leurs activités et de leurs objectifs de représentation, tout comme</p>		<p>JGL : Ajouter un point au prochain Ca</p>

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	les présidents des comités réguliers de l'association.		
8. Représentation de l'APIBQ dans un comité du MSSS ou à contenu confidentiel	<p>M. Rouleau a souhaité éclaircir un point sur la représentation de l'APIBQ dans un comité du MSSS ou à contenu confidentiel via un courriel envoyé aux membres de l'Exécutif en date du 19 avril 2019 et rédigé comme suit :</p> <p><i>« Il me semble que si une personne qui représente officiellement l'APIBQ sur un comité n'est pas autorisée à partager au CA de l'APIBQ les comptes rendus des discussions ainsi que les questionnements quant aux visions et orientations que pourraient préconiser et faire valoir l'APIBQ, il m'apparaît difficile, voire impossible, pour cette personne d'être en mesure de représenter adéquatement l'APIBQ. Il me semble qu'elle ne peut que parler en son propre nom.</i></p> <p><i>Dans ce type de contexte, je me questionne sur comment le CA de l'APIBQ peut :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>prendre connaissance des questions adressées officiellement à l'APIBQ?</i> - <i>statuer sur les orientations qu'il préconise au nom de l'APIBQ ?</i> - <i>partager ses orientations avec la personne qui représente l'APIBQ au sein de ces comités ?</i> - <i>transmettre sa position officielle aux comités pour lesquels la participation de l'APIBQ a été demandée et autorisée ?</i> 		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p><i>Il me semble qu'il y a une incohérence. Il m'apparaît donc important d'en discuter lors de notre prochain CA, puis de mettre en place rapidement des balises claires afin de s'assurer que le CA de l'APIBQ:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>obtienne les informations pertinentes dans les meilleurs délais lorsque l'APIBQ est représentée sur un comité;</i> - <i>s'assure d'être en mesure de transmettre la vision, les orientations et les réponses aux questions que lui adressent chacun de ces comités ».</i> <p>J-F Dubé comprend que si le mandat est accordé à un membre de l'APIBQ, c'est bien pour avoir une compréhension du contenu du dossier et demande si ces comités du Ministère qui requièrent la confidentialité du membre délégué se satisferaient d'enjoindre les membres du conseil d'administration à la même confidentialité et que nos procès-verbaux fassent l'objet de huis clos lorsqu'on discute de ça parce que nos PV sont possiblement publiés quelque part.</p> <p>R. Tremblay répond qu'il ne peut pas s'avancer pour ses collaborateurs, mais dans les deux comités auxquels il siège (GTR²IMQ et R³IQ), il n'est jamais arrivé qu'il soit demandé spécifiquement une position de l'APIBQ sur un sujet particulier. Il avait d'ailleurs précisé que si cette éventualité s'était présentée, il n'aurait pas pu donner la position officielle de l'association, car il devrait en référer au CA. Des représentants d'une vingtaine</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>d'organismes sont présents et travaillent sur les dossiers, mais personne ne parle pour la représentation de son propre organisme. Les discussions portent sur des sujets généraux et il s'agit plus de recommandations, avis et informations pertinentes au regard de dossiers qui concernent la radioprotection.</p> <p>M. El Garch répond qu'effectivement, il y a une incohérence à dire qu'un membre de l'APIBQ est mandaté sur un comité dont les sujets discutés sont absolument confidentiels et qu'il est impossible d'en parler au niveau du CA qui est tenu à la confidentialité. Il propose de demander la permission aux responsables de ces tables de communiquer l'information générique au comité CA de l'association, sans entrer dans les détails.</p> <p>P. Laporte rappelle qu'il siège également à ces comités en qualité de représentant de l'OIQ. Sa nomination prévoit spécifiquement qu'il doit rendre des comptes en tant qu'instance et qu'il doit y avoir obligatoirement un minimum de communications entre les instances. Il suggère par exemple de poser la question à Martin-Benoît Gagnon en lui demandant la position du MSSS sur ce sujet. Il ajoute que la reddition de comptes pourrait n'être faite qu'au Président par exemple.</p> <p>Afin de vérifier la position du MSSS là-dessus, R. Tremblay va préparer un document commun qui servira à la fois pour le MSSS et pour l'OIQ afin que ce sujet soit porté à l'ODJ d'une de leurs prochaines réunions.</p>		

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	M. El Garch clôt la question en précisant que si une demande est faite, de ne pas diffuser le document avant sa révision et son approbation finale, mais qu'il est important que l'association reçoive un minimum de reddition de comptes afin de savoir sur quoi les comités travaillent et quels sont leurs objectifs principaux, leurs grands enjeux et que les documents soient diffusés dès qu'ils sont rendus disponibles. Il est donc nécessaire de demander au MSSS l'autorisation de communiquer les activités générales du comité auquel les membres mandatés siègent.		
9. Suivi de la demande de subvention auprès du MSSS	<p>M. El Garch déclare qu'il y a apparence de conflit d'intérêts dans ce sujet et n'intervient pas sur ce sujet.</p> <p>Une demande de subvention récurrente d'un montant de 25 000 \$ avait été faite au MSSS le 6 avril 2016 afin de permettre à l'APIBQ de continuer à soutenir avec professionnalisme les différentes instances gouvernementales, de demeurer au service du réseau et poursuivre la formation continue de ses membres. Cette demande avait été refusée par le MSSS via son sous-ministre, M. François Dion. R. Tremblay propose de réitérer cette demande de subvention en l'adaptant à la réalité actuelle.</p> <p>Les membres vont rechercher les deux lettres (lettre de demande (APIBQ) et lettre de refus (MSSS), puis reviendront au CA pour faire le point.</p>		
10. Nouveaux membres	Les propositions d'accueil de nouveaux membres sont présentées	B. Nantel	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>par J. Girard Lauzière</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Barbara Georgi, ingénieure: en attente de mise à jour des diplômes. 2. Éli BenDavid, cadre : en attente de mise à jour des diplômes. 3. Élise Tremblay, ingénieure : acceptée au titre de membre régulier. 4. Fernand Jalbert, retraité : en attente d'informations complémentaires, car état de situation : retraité au travail. <p>J-F Dubé demande à ce que tous les champs requis soient remplis afin que le CA puisse valider automatiquement un dossier complet. La demande sera transmise à B. Nantel. Également la date de soumission serait appréciée dans le document Excel.</p>		
11. Suivi des dossiers en cours	<p>J. Girard-Lauzière présente et met à jour le document de suivi des dossiers en cours.</p> <p>P. Laporte revient sur la révision de la durée des mandats des présidents de comités, adoptée en AG. Il précise que les mandats étaient d'une durée de 2 à 4 ans. Une résolution a été adoptée au cours de l'AGA 2014. Une recherche sera faite dans les documents d'archives afin de retrouver cette résolution.</p>	Joël Girard-Lauzière	J.GL : ajouter un point à l'ODJ du prochain CA.
12. Varia	<p>B. Reynaud a envoyé la facture de ses frais à M. Rouleau. M. Rouleau lui demande de faire en sorte que la date de facture corresponde à la fin de l'année financière, soit le 31 mars 2019. B.</p>	Joël Girard-Lauzière	

APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

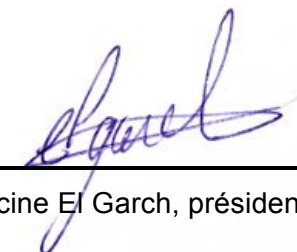
Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉTAT/ ACTION
	<p>Reynaud modifiera les dates de la facture et les renverra à M. Rouleau qui procédera au paiement.</p> <p>R. Tremblay avise que les 17, 18 et 19 mai 2019 se dérouleront à Québec 3 congrès des technologues, des radiologistes et des physiciens, concernant la mammographie. Il invite tous ceux intéressés à consulter les sites internet de ces associations afin d'en obtenir les détails.</p> <p>M. Rouleau ajoute qu'il serait intéressant de participer à ces formations afin de maintenir la certification des membres en mammographie et recommande de promouvoir ces congrès.</p> <p>M. Rouleau a besoin que le président signe les documents comptables qu'elle a envoyés par courriel le 30 mars pour les prochains états financiers.</p>		
13. Date de la prochaine rencontre du CA	La prochaine rencontre du CA est prévue en personne le mercredi 5 juin 2019.		Inscrire à vos agendas.
La séance est levée à 21 h 35			



Joël Girard-Lauzière, secrétaire



Mohcine El Garch, président



APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION

NO. DE RÉUNION : 63

Procès-verbal de la 63^e réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

2 mai 2019

ANNEXE

CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CA – 2019



Association des physiciens
et ingénieurs biomédicaux
du Québec

CALENDRIER 2019

RENCONTRES DU CA

1	Mercredi 16 janvier	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
2	Jeudi 21 février	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
3	Mercredi 27 mars	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
4	Jeudi 2 mai	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
5	Mercredi 5 juin	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
6	Jeudi 12 septembre	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
7	Mercredi 16 octobre	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM
8	Jeudi 28 novembre	18h30 à 21h30 – Salle Léonard de Vinci GBM